

Modification constitutionnelle de 1987

Cependant, je prends vraiment à coeur ses critiques à l'endroit de l'accord de 1982, et je crois que ses objections relativement à des accords passés reflètent mes propres préoccupations au sujet de la façon dont des constitutions écrites peuvent être utilisées, à mauvais escient, parfois, par certains.

Je comprends que le député ne partage peut-être pas toutes mes réserves et critiques au sujet de l'Accord constitutionnel du Lac Meech. Il se peut qu'il soit davantage optimiste que moi relativement aux analyses effectuées par des gens qui ne sont pas directement concernés par les négociations. Pourtant, je pense que nous arrivons à la même conclusion, à savoir que l'Accord est tout à fait nécessaire pour répondre à l'intention du Québec d'adhérer à la merveilleuse Confédération canadienne.

[Français]

M. le vice-président: Nous allons poursuivre le débat avec l'honorable député de Montréal—Sainte-Marie, suivi de l'honorable ministre d'État (Jeunesse) (M. Charest).

M. Jean-Claude Malépart (Montréal—Sainte-Marie): Monsieur le Président, il me fait plaisir de participer à ce débat qui est quand même un débat historique et de participer à un accord constitutionnel qui, à mon avis, est incomplet et imparfait. Mais si on regarde l'histoire du Canada, on se rend compte qu'en 1982, c'était un accord constitutionnel imparfait et incomplet et, depuis la fondation du Canada en 1867 et même au temps des Pères de la Confédération, c'était un accord incomplet et imparfait. A ce moment-là, tout le monde se rappellera qu'il y a toujours eu des pessimistes qui disaient aux Pères de la Confédération: c'est impossible, le Canada ne pourra pas fonctionner s'il n'y a pas de formule d'amendement, ça va être l'anarchie, c'est impossible, jamais on ne pourra rapatrier la Constitution. L'impossible est arrivé en 1982. Il faut admettre que de 1927 à 1982 il y a eu 15 conférences constitutionnelles pour tenter de rapatrier la Constitution, d'établir une formule d'amendement et chaque fois tout le monde voulait avoir la Constitution la plus parfaite possible mais qui n'était pas la réalité, l'évolution de la population canadienne, et chaque fois ce fut un échec. Mais chaque fois, à Victoria, il y avait toujours des pessimistes qui disaient—j'appelle cela des prophètes de malheur: à Victoria, on a été le plus près d'un accord le plus parfait. Malheureusement, cela a avorté. Jamais ce ne serait possible de revenir.

Ces mêmes pessimistes qui disaient cela se sont encore trompés. En 1982, il y a eu un accord encore une autre fois incomplet et imparfait. Il manquait le Québec dans cet accord constitutionnel; il manquait aussi les autochtones. Aujourd'hui, on discute de l'Accord du lac Meech qui est encore imparfait et incomplet. Il manque les autochtones, les multiculturalistes ne sont pas suffisamment protégés mais il reste quand même que cette fois-ci, c'est au tour des Québécois d'adhérer à la Constitution canadienne. Aujourd'hui encore on a de ces pessimistes qui disent que parce qu'il n'y a pas les autochtones, parce qu'il y a la règle de l'unanimité, parce qu'il y a le caractère distinct c'est impensable, il n'y aura plus rien qui sera possible d'être

changé au Canada. Mais voyons donc, les pessimistes, les prophètes de malheur!

L'histoire du Canada, malgré qu'il n'y a pas de formule d'amendement, malgré que c'était tout simplement un projet de loi à Londres, il y a eu la Cour suprême, les gouvernements provinciaux et fédéral s'étaient organisés pour l'assurance-santé, l'assurance-hospitalisation, les programmes sociaux, les pensions de sécurité de la vieillesse, la Régie des rentes. Tout cela s'est fait avec la bonne volonté des gens du temps. Et à ces pessimistes qui disent qu'il est impossible que cela se réalise après cet Accord... Mais voyons donc! Vos enfants seront aussi intelligents, aussi brillants que la génération d'avant. S'il y a quelque chose qui ne fonctionne pas dans cinq ans, dans dix ans, ils ne seront pas plus stupides que les gens-là d'aujourd'hui et antérieurement. Ils vont le corriger. Les gens qui s'opposent à cet Accord représentent une insulte à l'endroit de notre jeunesse. Ces gens pensent qu'après eux c'est fini. Ici, les premiers ministres et les députés, nous sommes tous de passage. Avant Malépart, dans Sainte-Marie, c'était un autre. Avant l'autre, c'était un autre. Et les premiers ministres ont changé de banquettes. Que ce soit sir Wilfrid Laurier, Pierre Elliot Trudeau, Joe Clark, n'importe lequel, nous sommes tous de passage, nous sommes tous ici pour représenter la population, et chacun à notre époque on a très bien défendu notre génération. Et je suis convaincu que la prochaine génération saura être encore meilleure que nous avons pu l'être, nous, pour défendre les intérêts de la population.

Il est triste de voir ceux et celles qui s'opposent au caractère distinct du Québec. Ces gens-là on en retrouve non seulement dans le parti libéral, on en retrouve un dans le Nouveau parti démocratique qui vient de s'annoncer, on en retrouve une couple dans le parti conservateur, il est triste de voir que ces gens-là n'ont pas évolué et ne comprennent pas le Québec. Quand je dis qu'ils sont antiquébécois ce n'est pas dans le sens de racisme, ce n'est pas dans le sens de la langue. Ce n'est peut-être pas le bon vocabulaire à employer mais c'est tout simplement pour démontrer que ces gens-là ne comprennent pas le Québec d'aujourd'hui. Ou quand ils disent: On veut le *statu quo* avec le caractère distinct. C'est faux! Ceux qui ne veulent pas le caractère distinct veulent maintenir le *statu quo* d'il y a 30 ans. Il y a 30 ans, au Québec, c'était la domination anglaise. Les francophones de l'est de Montréal allaient chez Eaton et étaient obligés de se faire servir en anglais. Aujourd'hui c'est changé. Aujourd'hui c'est de plus en plus français. Mais une autre chose a aussi changé. Il y a 20 ans un allophone arrivait au Québec, il était obligé de s'assimiler aux anglophones. Après cela, les francophones ont voulu assimiler les allophones à leur communauté. Et on doit féliciter le Parti québécois. Je n'étais pas d'accord sur leur option mais aujourd'hui les affirmations... les Italiens du Québec, le député de Bourassa (M. Rossi) ici est un Québécois comme le député de Montréal—Sainte-Marie (M. Malépart) mais il est un Québécois d'origine italienne, et le député de Montréal—Sainte-Marie est d'origine française.